

DOCUMENTS A JOINDRE

FICHE DE DEMANDE DE BRANCHEMENT

(document à retirer à la régie ou à télécharger sur le site internet...)

ARRETE MUNICIPAL D'OCTROI DE PERMIS

(REMIS PAR LA MAIRIE APRES ACCEPTATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE)

PLAN DE MASSE (disponible aux services cadastraux de la mairie)

en indiquant :

La localisation souhaitée de la boîte de branchement assainissement

La localisation souhaitée de l'abri compteur

PLAN DE SITUATION DE LA PARCELLE

(par exemple : sur carte routière, ou carte IGN, ou plan de ville...)

REMARQUE: Le dossier peut être déposé sans l'arrêté municipal mais les travaux ne pourront être réalisés qu'après son obtention

SI NECESSAIRE

PLAN DE LOCALISATION DES SERVITUDES

Joindre les servitudes notariées DEFINITIVES

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978)